



# POLE SPORTIF

Bernard BROUSSET

Tél : 06.27.50.07.44

## COMMISSION SENIORS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

Réunion du 14 octobre 2024

**PV N° 9 DU SAMEDI 19/10/2024**

Président : BOUGUERRA Momo - 06 79 86 22 79

Membre : CHEUCLE Christian - 06 23 01 02 81

### CANDIDATURE ORGANISATION COUPE DE LA LOIRE

Les clubs intéressés par l'organisation des demi-finales de la Coupe de la Loire (Seniors) ou finales de la Coupe de la Loire (Valeyre/Léger, Féminines, Seniors) sont priés d'adresser leur candidature auprès de la Commission Seniors, avant le 31 décembre, dernier délai. Les complexes sportifs doivent respecter le cahier des charges des demi-finales et finale de la Coupe de la Loire.

### COURRIERS RECUS

L'Horme : demande l'inversion de la rencontre en D3 Poule D du 20 octobre.

St Galmier Chamboeuf : accord pour l'inversion de la rencontre en D3 Poule D du 20 octobre.

Montagnes du Matin : changement de terrain en D2 Poule B pour le 20 octobre.

Se. Portugais : demande de jouer à 13h45 en D3 Poule C du 20 octobre : impossible, un seul terrain ; inversion de la rencontre si le club adverse est d'accord.

St Priest en Jarez : accord pour l'inversion de la rencontre du 20 octobre en D3 Poule C.

Lignon Couzan : en D5 Poule C, tous les matchs à domicile se dérouleront sur le terrain Gauchon à Boën sur Lignon.

Roannais Foot 42 : en D1, tous les matchs à domicile se dérouleront sur le terrain de la Maison du Passeur, à Mably.

Sud Forez Luriecquois : demande de changement d'horaire en D5 Poule D du 20 octobre.

Périgneux St Maurice : accord pour le changement d'horaire en D5 Poule D du 20 octobre.

La Chaumière : demande de confirmation du forfait de Boisset Chalain, en Coupe Valeyre/Léger, du 12 octobre

Pays de Coise : changement de terrain en Coupe Valeyre/Léger, du 13 octobre.

Asa. Chambon Feugerolles : changement de terrain en D3 Poule D, du 20 octobre.

M. Abdelghani BENADA (arbitre) : problème de tablette en D1 du 13 octobre.

Sorbiers La Talaudière : changement de terrain en D4 Poule F du 20 octobre.

St Christo Marcenod : demande d'avancer la rencontre en D3 Poule D du 3 novembre : en attente de l'accord du club adverse.

Boisset Chalain : déclare forfait en Coupe Valeyre/Léger le 12 octobre : transmis aux règlements.

### RAPPEL AUX CLUBS

- Plusieurs clubs sont équipés de complexe sportif avec des terrains en herbe et synthétique : il est demandé à toutes les équipes se déplaçant sur ces complexes de se munir de chaussures adéquates pour la pratique du football sur les deux surfaces de jeu concernées (herbe et synthétique).

### RAPPEL AUX CLUBS ENGAGEMENTS COUPES

Pour les clubs évoluant en championnat Seniors de Ligue, la première équipe départementale sera désignée comme jouant la Coupe Valeyre/Léger. Pour un club possédant deux équipes départementales, l'équipe première doit s'engager en Coupe de la Loire et l'équipe 2 sera désignée pour jouer la Coupe Valeyre/Léger. Pour un club ne possédant qu'une seule équipe départementale, il pourra s'engager en Coupe de la Loire et en Coupe Valeyre/Léger, mais devra choisir, à partir des 32<sup>ème</sup> de finale, l'une ou l'autre des deux coupes départementales (Loire ou Valeyre/Léger).

Les clubs qui sont déjà engagés en coupe Valeyre/Léger sont priés de se reporter au texte réglementaire ci-dessus et modifier leur engagement dans le cas contraire.

### COUPE DE LA LOIRE – COUPE VALEYRE LEGER

**Le tirage des 32<sup>ème</sup> de finale de la Coupe de la Loire et le tirage du 3<sup>ème</sup> tour de la Coupe Valeyre/Léger auront lieu le lundi 4 novembre à 18h30, au siège du District de la Loire. Tous les clubs qualifiés sont cordialement invités.**